

**L'ADAPTATION SOCIOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLÉ EN CONTEXTE
ÉTRANGER : LE CAS DES RÉFUGIÉS TCHADIENS AU NORD CAMEROUN**

Amina GORON*

Chaque communauté linguistique est dotée des habitudes linguistiques propres à son référent initial. Les réfugiés tchadiens au Cameroun n'en sont pas exempts. Leur terre d'accueil (le Nord Cameroun), bien que partageant avec le Tchad un certain nombre de langues dont le substrat linguistique est le même, n'a pas forcément les mêmes habitudes langagières. Cette population a un parler d'origine qui finit par s'adapter plus ou moins au français camerounais au fil des ans. Mais cette adaptation est un processus lent qui peut prendre plusieurs années. Nous nous intéresserons au parler d'origine (français tchadien) des réfugiés tchadien, c'est-à-dire, ceux qui ont séjourné en terre Camerounaise sur une période d'au plus cinq ans. Il sera question d'étudier quelques lexies récurrentes dans le discours des locuteurs du français tchadien et de mesurer leur portée sémantique.

1. LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Notre population cible est constituée des locuteurs francophones originaires du territoire tchadien, parlant le français et étant réfugié au Cameroun à l'âge adulte. Elle comprend toutes les couches sociales mais est constituée en majeure partie des étudiants en quête d'une formation universitaire ou professionnelle, des pratiquants de petits métiers (commerçants, conducteurs de camions, retraités). Le corpus que nous avons exploité a été réalisé à partir d'un échantillon non-probabiliste raisonné au jugé comptant 50 locuteurs tchadiens réfugiés au Cameroun. Ce type d'échantillon a la particularité de sélectionner les « unités considérées caractéristiques du phénomène à étudier » (Durand, 2002 : 6) et est justifié par le choix des quartiers à forte concentration de la population tchadienne à Maroua (Lougéol, Pont vert, Frolinat).

	Lougéol	Pitoaré	Pont vert	Frolinat
Monologue	5	3	4	5
dialogue	3	2	3	3
Conversation entre 3 personnes	2	2	3	3
Conversation entre 4 personnes	2	0	2	2

Tableau. Répartition du corpus selon les « genres », les lieux et les participants

* Université de Maroua, Cameroun

Certaines caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction ont été prises en compte. Ainsi constitué, notre échantillon « fini et fermé » a la particularité de faire varier les situations et les « genres » de prise de parole selon les types précis d'événements de communication : les monologues, les dialogues et les « conversations » entre plusieurs personnes.

Deux types de techniques ont été déployés pour recueillir les données orales. Ce sont : l'observation participante et l'entretien. Cette recherche, exigeait qu'on se frotte à la réalité étudiée non seulement en tant que « observateur », mais aussi en tant qu' « écouteur » (Richards (1939 :212). Mais, compte tenu du fait que cette technique ne permet pas d'accéder à certaines informations nécessaires dans ce travail, il a fallu recourir à l'entretien qui fait appel à la « compétence » du sujet sur un aspect particulier comme l'autobiographie guidée de l'interlocuteur. Les sujets ont été observés en milieu familial et professionnel, ce qui nous a valu au total dix heures d'enregistrements sur deux ans d'observation.

2. LA NOTION DE VARIATION

Les variations sociales du langage constituent l'essentiel de la sociolinguistique ; c'est en quelque sorte son « core business ». Cela découle du fait que l'observation de modes spécifiques d'usage du langage selon les communautés linguistiques est arrivé à la conclusion selon laquelle il existe cinq sources de variation: l'origine géographique, l'âge, le sexe, l'origine sociale, les contextes d'utilisation du langage. Toutes ces variations influencent le langage parlé dans une communauté linguistique et surtout celles qui sont en migration.

Dans le cadre de cette étude, nous aborderons aussi bien le lexique que la morphosyntaxe du français parlé par les Tchadiens remplissant les critères de sélection cités plus haut.

Les particularités lexico-sémantiques

La quasi-totalité des lexies du français parlé par les Tchadiens sont des emprunts au substrat constitué des langues telles que l'arabe choa, le sara, le ngambay. Quelques lexies rares par rapport à l'usage qu'en font communément les locuteurs du français nord-camerounais ont été relevés :

Français tchadien	Français camerounais nord-	Français standard
Piscinier	Maître nageur	Moniteur
Koro	Assiète, tasse	Mesurette
Assiète	Plat	Plat

Dans le même sillage, d'autres lexies ont été recensées. Il s'agit en majeure partie des emprunts-calques autrement appelés xénismes naturalisés. Ces derniers sont très proches des xénismes proprement dits. Walter (2006 :103-105) les considère comme « des emprunts qui, tout en gardant leur forme originale pratiquement inchangée, ont fini par désigner des réalités nouvelles dans la langue d'arrivée ». C'est ce que nous appelons les changements de dénotation car, ils désignent des lexies dont le nom mue. Ces calques ont été redéfinis complètement dans le français parlé par notre population cible :

- « tige » : cigarette ou herbe aphrodisiaque emballée dans du papier,
- « batterie » : pile,

- « douche » : wc.

Sur le plan syntaxico-sémantique

Sur le plan syntaxique, il existe un type particulier de construction phrastique dont le sens est redéfini complètement au point où on se croirait en présence d'une lexie différente. Considérons par exemple les différentes formules de salutations, nous obtenons les différents sens illustrés par le tableau suivant :

Français tchadien	Français camerounais	Français standard
Beaucoup de jours	ça fait beaucoup de jours, ça fait longtemps	ça fait un bail, ça fait longtemps, ça fait une éternité
Ça fait longueur, ça fait très très longtemps	ça fait longtemps	ça fait longtemps ça fait belle lurette
Comment?	C'est comment ? Comment non ?	Comment vas-tu ?
Comment la maison ?	Comment la maison ? c'est Comment la maison ?	ça va à la maison ? ça va chez toi ?

Tableau 2. Étude comparative de quelques formules de salutation en français tchadien, en français camerounais et en français standard

Le cas de calques sémantiques

Le sens des lexies varie surtout dans les calques sémantiques qui sont également une forme d'emprunt. Mounin (1974 : 58) les définit comme étant :

« Une forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes. [...] Le mot à mot des mauvaises traductions scolaires est une forme de calque, comme aussi la traduction littérale d'unités figées (dites couramment gallicismes, anglicismes, germanismes) ».

Le calque consiste à traduire littéralement une expression d'une langue étrangère à celle que l'on parle. Le parler des réfugiés tchadiens s'inspire des langues du substrat. C'est ainsi que certaines lexies, voire certains fragments phrastiques entiers du français tchadien, sont des reproductions des langues identitaires ou véhiculaires du Tchad. C'est le cas des lexies suivantes :

- « manger quelqu'un » : le tuer par sorcellerie,
- « vendre quelqu'un » : médire à propos de quelqu'un à son insu,
- « mettre le feu sous la marmite » : activer un litige,
- « laver quelqu'un » : 1. Le couvrir d'injures 2. Faire la toilette à une femme qui vient d'accoucher.

L'emprunt mixte ou hybride

Il s'agit d'une adaptation plus morphologique que sémantique des lexies composites surtout utilisés par des jeunes dans l'optique de renouveler la langue.

Je vais fadaler ici avant de continuer au comice

Nous observons donc dans ces exemples la présence d'un lexème emprunté (*fadal* de l'arabe dialectal) qui signifie s'asseoir. À ce lexème, on a ajouté le suffixe -er.

Si les emprunts constituent une part importante des néologismes parlés par les réfugiés tchadiens, il y en a d'autres qui trouvent leur origine dans des mots du français central et sur

lesquels ont été appliqués des procédés de création lexicale appartenant aux ressources mêmes du français : il s'agit de la composition.

Elle consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots. Nombreux sont les néologismes appartenant à la catégorie des composés, c'est-à-dire ceux formés de deux lexèmes pouvant fonctionner de façon autonome. Ici, deux ou plusieurs bases se combinent entre elles.

- « café-restaurant » : endroit où l'on peut boire et manger
- « comagenda » : commandant de gendarmerie

Les pseudo emprunts dans le contexte tchadien prolifèrent à travers des techniques de création de mots tels que l'hybridation.

L'hybridation est « une néologie constituée à partir des bases lexicales provenant des langues différentes, de telle sorte que le mot ainsi constitué relève exclusivement du lexique local de la langue d'accueil » (Boucher et Lafage, 1981 : xxxii).

Cependant, remarquons que l'emploi de ces procédés ne se conforme pas aux normes du (bon usage). Cela est d'autant plus manifeste en français tchadien par les procédés de dérivation ou de la composition. Ces formations lexicales sont fréquentes en français tchadien et proviennent non seulement des principales langues du substrat, mais aussi des langues officielles et même de l'anglais. Les mots suivants en sont l'illustration :

- « clandoman » (français-anglais) : conducteur de moto,
- « zaghawacratie » (zaghwa-français) : régime autoritariste de l'ethnie zaghawa,
- « faydologie » : pouvoir placé sous le signe du profit, mangeoire,
- « mol'heure » (ngambay-français) : calculateur.

CONCLUSION

L'étude syntaxico-sémantique du français tel qu'il est parlé par les réfugiés tchadiens au Cameroun nous a permis de mieux cerner la question de la variation du français dans ces deux pays frontaliers. De fait, elle a mis à jour un certain nombre de réalisations variantes propres à cette population cible et qu'on pourrait plus ou moins corrélérer au parler d'origine. Le parler de ce groupe, bien que polysémique, est moins perçu comme une entrave à la norme, mais plutôt comme la marque d'un flottement identitaire, d'une velléité de communication avec les riverains.

BIBLIOGRAPHIE

- LAFAGE, Suzane, « Premier inventaire des particularités lexicales du français parlé au Tchad : compte-rendu de lecture », dans *Bull. OFCAN*, n° 2, 1981, p. 107
- DURAND, Claire, *Méthodes de sondage*, Montréal, Université de Montréal, 2002.
- FORLOT, Gilles, « Variation lexicale et reconstruction sémantique en migration : le cas de français expatriés en milieu anglo-canadien », in *La Linguistique*, vol. 35, fasc.2, 1999, 113-126
- WEINREICH, U., *Languages in Contact*, The Hague, Mouton, 1968, 152 p.
- WALTER, Henriette, « Les emprunts lexicaux et leur devenir », in *Actes du XXVIII^e Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle*, Saint-Jacques de Compostelle et Lugo, 2006, 20-26.